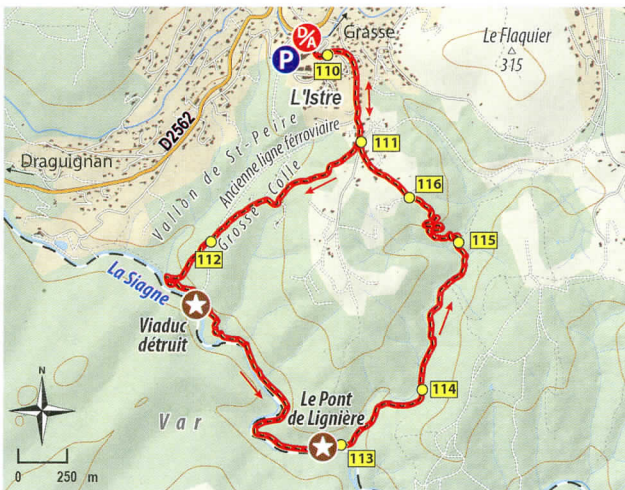




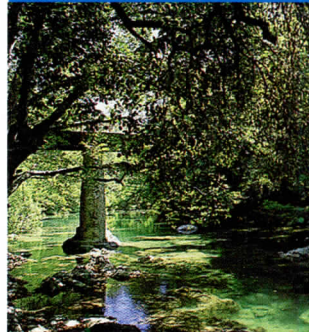
30 - VAL DE SIAGNE

Un peu à l'écart de la Siagne, le village du Tignet a été longtemps rattaché à Cabris ; son nom évoque d'ailleurs une partie du territoire dépourvue de résidents, en partie cultivée par les Cabriens. Devenu commune à part entière en 1711, le village s'étale sur un adret boisé entrecoupé par une zone plate que suivent la route de Draguignan et l'ancienne voie ferrée Grasse-Meyrargues. Cette voie ferrée des chemins de fer de la Provence franchissait à cet endroit la Siagne par un viaduc de 300 m de long et de 72 m de haut : sa construction en 1889 a été attribuée à tort à l'ingénieur Gustave Eiffel qui n'en fut que le dessinateur, alors que sa destruction eut lieu le 24 août 1944 lors de la retraite des troupes ennemies. Agréable à parcourir même en saison estivale, ce circuit inédit conduit le randonneur sur la rive gauche de la Siagne grâce à l'ancien chemin rural de Saint-Cassien, qui longe les méandres de la rivière.



ACCÈS ROUTIER :

De Cannes, se rendre à Grasse par la pénétrante ; au croisement des 4 chemins, suivre la route Napoléon (RD 6085) vers Castellane, puis la RD 2562 vers Draguignan. Traverser Peymeinade et le Val du Tignet pour trouver à un carrefour le quartier de l'Istre et le parking en face de l'école.



ITINÉRAIRE PÉDESTRE

Au départ de Caussols, parking de la mairie (1 101 m) suivre la traverse des Planasteaux (Sud), puis sur la droite (b.111) le chemin de Grosse Colle (piste) pour descendre au milieu des pins, chênes, mimosas et bruyères ; traverser l'ancienne (b.112) voie ferrée et continuer par un sentier au milieu d'une végétation plus basse (incendie en 1986) pour rejoindre les bords de la Siagne. Suivre en rive gauche le chemin rural dit de "Saint-Cassien", qui passe en bordure d'un pilier du viaduc de l'ancienne voie ferrée (prudence sous cet ouvrage fragilisé) et serpente entre les différents peuplements, chênes-lièges ou pins maritimes côtoyant ormes ou

noisetiers et même une extraordinaire forêt-galerie de charmes. Parvenu au niveau de la passerelle de Lignière (b.113), continuer en rive gauche pour franchir le vallon de l'Atelée et s'élever à flanc pour suivre dans un peuplement de châtaigniers (b.114) un chemin pratiquement de niveau qui remonte le vallon. Quitter celui-ci au bout d'1,5 km (b.115) pour descendre vers la gauche (Ouest) et retraverser le vallon avant d'entamer sur le versant d'en face une remontée dans une végétation colonisée par les mimosas ; rejoindre ainsi une piste (b.116) qui recoupe bientôt l'itinéraire-aller. Attention au débit de la Siagne qui peut rendre la progression délicate le long des berges.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ITINÉRAIRE

Dénivelée : + 230 m
- 230 m

Distance : 6,8 km

Durée : 2 h 30

Niveau : facile

Cartographie

"Haute Siagne"

TOP 25 n° 3543 ET

